

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 12 février 2026

Nombre de
Conseillers élus

15

L'an deux mille vingt-six, le 12 février

Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach

étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction

14

Présents : Mme Brigitte OSTERTAG - M. Christophe SIX - M. Daniel BING,
Adjoint - Mme Corinne HAJOSI - M. Luc RIEFFEL - Mme Priscille BAKAJ -
M. Jean-Baptiste IDCZAK - M. Benoît RINGENBACH - Mme Aurélie LHOMMÉ
- M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - M. Francis BACH

Conseillers
présents

13

Absent excusé et non représenté : Mme Caroline MULLER

Absent : /

A donné procuration : /

Mme Corinne HAJOSI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

3. Travaux

3.2. Aménagement de sécurité de la RD 21 et Rue de l'Eglise : Validation de l'avant-projet définitif des travaux et autorisation du lancement de l'appel d'offres

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Marchés Publics

Après avoir pris connaissance du rendu de la phase PRO, du chiffrage consolidé de l'opération d'aménagement de sécurité de la RD 21 et de la Rue de l'Eglise,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** l'avant-projet définitif des travaux d'aménagement de sécurité de la RD 21 et de la Rue de l'Eglise, pour un montant de 613 799,00 € H.T. soit 736 534,80 € T.T.C. et dont le montant estimé est réparti comme suit :
 - part communale : 470 562,00 € H.T.
 - part CeA : 143 190,00 € H.T.,
- **autorise** le lancement d'un appel d'offres sous la forme d'une procédure adaptée pour les travaux d'aménagement de sécurité de la RD 21 et de la Rue de l'Eglise pour le Lot 1 Voirie et réseaux secs et le Lot 2 Réseaux Secs.

- **autorise** le Maire à effectuer toutes les démarches pour la réalisation du projet,
- **autorise** le Maire à signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de ce marché,
- **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026.

BRUEBACH le 16 février 2026

La Secrétaire de séance,
Corinne HAJOSI



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

